

Pylône ORANGE - rue du 6 février 1945 - ENSISHEIM

**Mesure prévue pour le
maintien de la cigogne
blanche**



Contexte

Dans le cadre de l'évolution de notre réseau, nous devons réaliser une intervention (changement du faisceau hertzien) sur le pylône situé rue du 6 février 1945 à ENSISHEIM (HAUT-RHIN).

Cependant, les travaux prévus n'ont pas pu être réalisés en raison de la présence d'un nid de cigogne blanche (espèce protégée).

C'est dans ce contexte que nous nous sommes rapprochés du Conseil Départemental du Haut-Rhin (contact : M. BODINA) et de la DREAL GRAND EST (contact : Mme BOISSARD) afin de prendre connaissance des procédures à suivre dans ce genre de situation.

Mesure à mettre en place

Suite à une visite sur site réalisée avec M. BODINA, et sur ses conseils, nous souhaitons mettre en place une solution compensatoire, à savoir implanter un mât destiné à accueillir un nid artificiel de cigognes. Cette solution compensatoire nous permettra de retirer le nid présent sur notre pylône, et lever ainsi tous risques liés à la charge exercée par ce nid sur la structure (charge non prise en compte dans les notes de calcul du support).

Un système anti-retour sera mis en place sur notre pylône.

L'implantation de ce mât à proximité de notre installation, chose que nous avons initialement imaginée, n'est pas la solution à retenir.

En effet, notre pylône est entouré de nombreux arbres qui sont plutôt élevés, cette zone est trop dense pour représenter un espace d'accueil favorable pour les cigognes.

M. BODINA nous a conseillé d'installer la solution compensatoire dans le Parc de l'Eiblen, situé à 500m de là.

Ce parc, propriété de la commune d'ENSISHEIM, accueille déjà plusieurs nids et présente des conditions d'accueil idéales. La commune nous a donné son accord de principe.

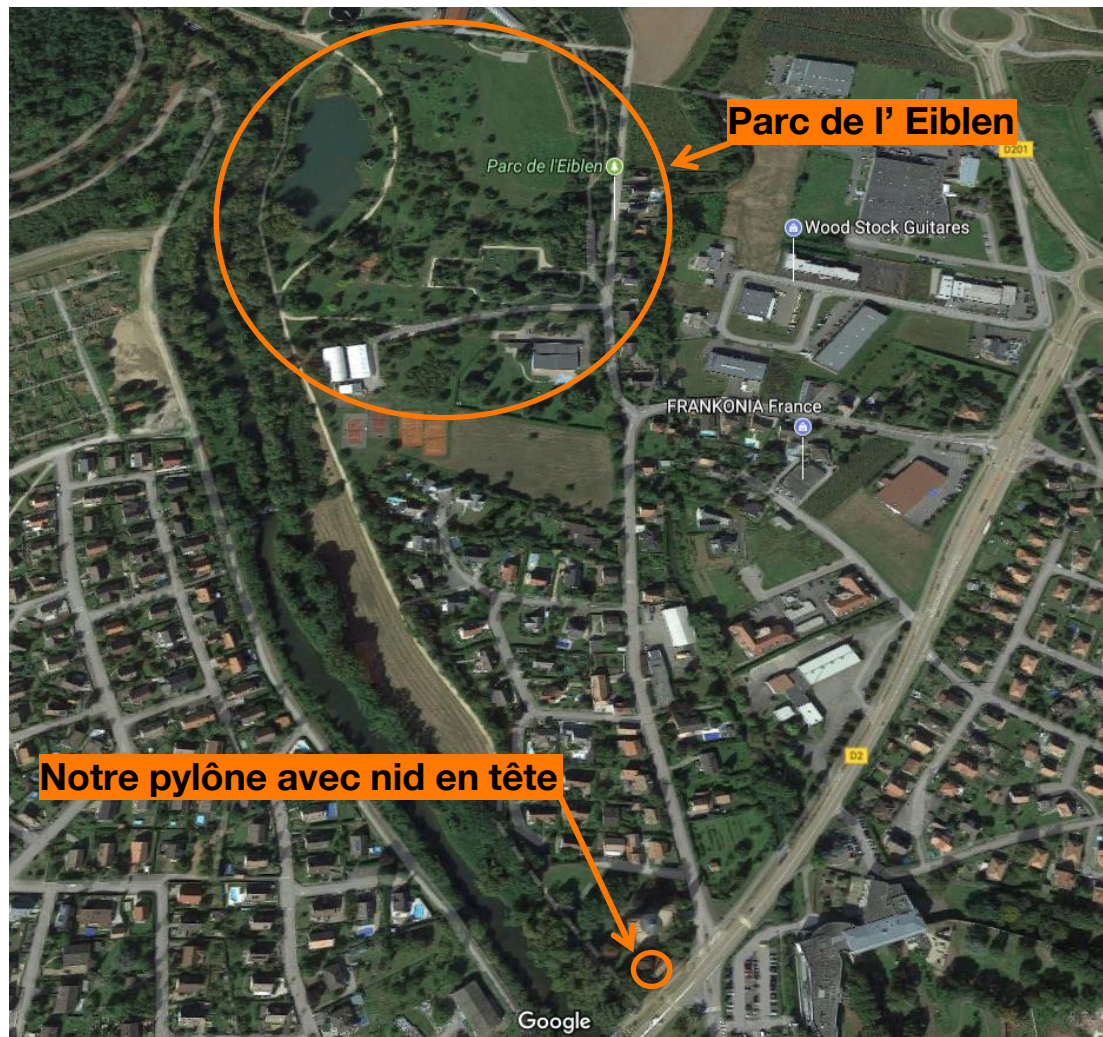
Photos



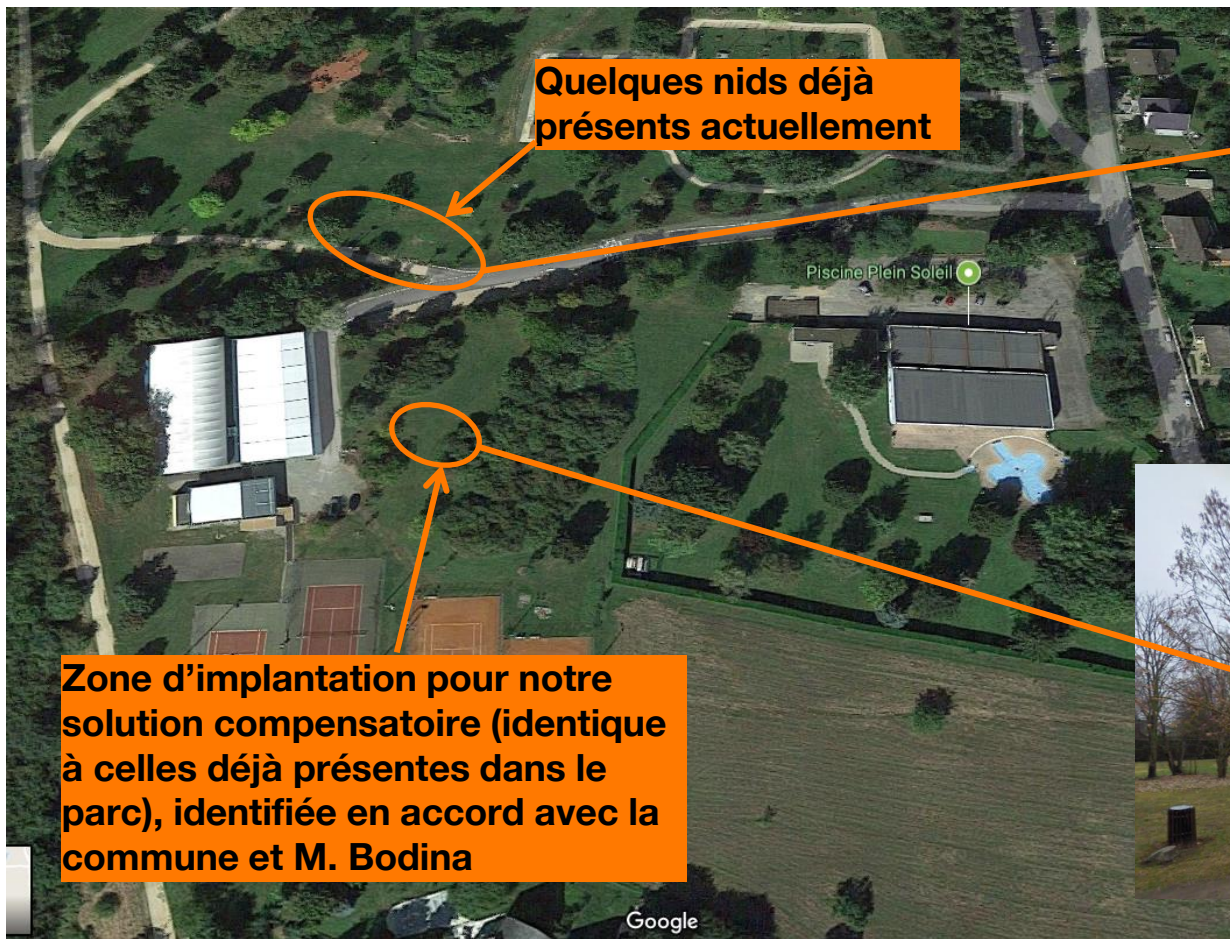
**Poids actuel du nid estimé
entre 150 et 200 kg**



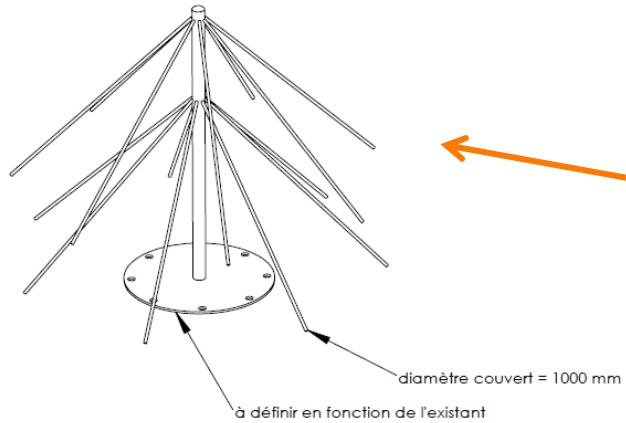
Photos



Photos



Photos



Un système anti-retour sera mis en place en tête de notre pylône